



Compte rendu - Réunion n°52

Mardi 8 novembre 2022

Saint-Chamond (Saint-Etienne Métropole, 42)

PRÉSENTS

Agence de l'eau RMC	Amélie OLIVIER
Annemasse Agglo	Etienne CHOLIN
Annemasse Agglo	Jean-Luc DUBUS-DEMARS
Annonay Rhône Agglo	Jérémy SEUX
CA de l'Ouest Rhodanien	Thierry DEREU
CC des Monts du Lyonnais	Cédric LAMBERT
CC du Pays de l'Arbresle	Mathieu RONZE
CC Faucigny Glières	Anaïs MAISTRE
CC St Marcellin Vercors Isère	Teddy BOYER
CC St Marcellin Vercors Isère	Eric NOIRET
GRAIE	Elodie BRELOT
GRAIE	Alexandra PINSCLoux
Grand Chambéry	Lena BONIN
Grand Chambéry	Vincent LAGUILLAUMIE
GRAND LAC - CA lac du BOURGET	Manon HERAULT
GRAND LAC - CA lac du BOURGET	Jessica MERDA
Haut Bugey Agglomération	Anne-Laure PARCOLLET
La Métropole de Lyon	Renaud FLUTET
La Métropole de Lyon	Gael LORINI
LOIRE FOREZ AGGLO	Emmanuelle REDON
Saint-Etienne Métropole	Olivier DARNE
Saint-Etienne Métropole	Céline FONT
Saint-Etienne Métropole	David GUIBOUX
Sepia Conseils	Olivier SAISON
SILA	Vanessa POLLET-THIOLLIER
SILA	Alice PORCHEROT
Suez - Eau France	Bruno PERCHERON LAMIRAULT
Syndicat des Eaux SRB	Julien HANRARD
SYSEG	Leslie WIMMERS
Valence Romans Agglo	Emilie FRACHISSE
Valence Romans Agglo	Marine GILIBERT DUVAL
Valence Romans Agglo	Lukas TERTOIS
Villefranche Beaujolais Agglo	Margaux MAYNARD

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Actualités.....	2
2. Point sur le programme d'actions du groupe de travail régional	5
3. Précautions et recommandations analyses et prélèvements dans l'entreprise	6
4. Caractérisation des rejets admissibles et des valeurs limites aux réseaux	7
5. Prochaines réunions du groupe de travail	8

ANNEXES

-Diaporama - Prélèvements et Analyses réalisés sur les rejets des entreprises : points de vigilance pour disposer de données fiables, par Alice Porcherot (SILA) et Emilie (Valence Romans Agglo)

-Diaporama déroulé de la journée et atelier final

1. Actualités

Actualités des membres du groupe de travail

Lors du tour de table, les sujets discutés ont été les suivants :

1- Les questions et problèmes de recrutement-

Plusieurs collectivités ont évoqué les difficultés rencontrées pour les recrutements par les services assainissement en général et END en particulier. L'agence de l'eau souligne qu'il en est de même sur certains territoires non présents, pour lesquels les opérations collectives viennent d'être signées ou renouvelées (notamment la CC Dombes Saône Vallée à Trévoux).

Les points bloquants évoqués sont :

- Le manque de repère dans la définition des missions associées à ce poste
- Des problèmes de valorisation des métiers de l'assainissement, vis-à-vis du public (et potentiels candidats) mais aussi vis-à-vis des élus et responsables de services

Les premiers arguments à avancer sont :

- Le sens des métiers de l'assainissement (au service de l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'environnement)
- La diversité des missions et l'intérêt technique et humain du poste
- La valeur de cette mission END : recettes via les redevances, efficacité des opérations de réduction des flux, ...

Action collective en appui sur le groupe de travail

Il est proposé de mettre en place un sous-groupe pour valoriser ce métier auprès des organismes de formation

- Etablir la "fiche de poste" ou le détail des missions END
- Développer les arguments et présenter ce "nouveau métier" et les besoins des collectivités aux organismes de formation ad hoc : IUT et BTS métiers de l'eau et GEMEAu
- Proposer des interventions de professionnels dans les formations pour faire découvrir le métier et partager l'enthousiasme des personnes en poste
- Proposer aux formateurs de participer à une rencontre du groupe ou une journée de conférence
- Partager ce "kit de communication" avec les membres du groupe pour un relai à destination des établissements de formation de proximité

Volontaires : Mathieu, accompagné de Alice, Olivier, Marine et Emilie

2- Convaincre les élus pour l'application des coefficients de pollution

Un sentiment partagé d'un manque de considération de la part de certains élus et de frilosité quant à l'application des coefficients de pollution : le problème récurrent des changements de paradigme et de pratiques ; tout l'intérêt d'un intervenant extérieur pour impulser le changement et favoriser l'appropriation de nouveaux principes par les élus

3- Les rejets d'exploitations viticoles :

Quelle assiette et quel coefficient, idem pour les brasseurs et microbrasseurs. Réflexion sur des assiettes sur les hectolitres produits : un "modèle" reprenant cette donnée, la plus objective possible

Dans certains territoires, les rejets viticoles ne sont pas autorisés au système d'assainissement collectif (L'Arbresle)

A noter que les règles de calcul sont généralement établies par une délibération spécifique, et non intégrées dans le règlement.

Pour mémoire fiche activité : https://www.graie.org/graie/graiedoc/doc_telech/biblio_hors_graie/racc-biblio/cisal2010fiches/cisalbo1vinicole.pdf

4-Evénements H2S

Marine, de Valence Romans Aggo, a relaté un épisode de concentration extrêmement élevée d'H2S (8 ppm dans l'air) suite à un défaut de process dans une entreprise agroalimentaire. C'est une inquiétude forte et des occurrences de plus en plus fréquentes du fait, notamment, de la réduction des consommations d'eau (donc de rejets plus concentrés) et de l'augmentation des températures. Un travail est en cours avec l'INSA de Lyon pour des mesures en réseau et la détection d'événements marquant. Valence impose des capteurs en réseau dans la partite privative pour les établissements ayant des valeurs dépassant les 5 ppm. Sur la Métropole de Lyon, il n'y a pas de mesures de H2S dans l'air mais des mesures dans l'effluent de sulfates, sulfures, ..., température et charge organique et des lois de corrélation sur la présence d'H2S.

2 questions juridiques sont évoquées : Les juristes de la Métropole de Lyon ont considéré qu'il était impossible d'imposer ces mesures à certaines entreprises sans les généraliser à tous les END ; la légitimité pour faire ou imposer des mesures de qualité de l'air, avec des enjeux de sécurité et de santé des agents.

Actualités de l'Agence de l'Eau RMC

Les opérations collectives - 4 validations de contrat par la commission des aides, incluant des opérations collectives :

- Le contrat de la métropole de Lyon. Un des grands objectifs du contrat est la nouvelle opération collective pour la réduction des substances dangereuses pour l'eau. Trois postes sur 2 ans (2023-2024). Décision du 30 juin. L'Agence financera 2,5 ETP.
- Le contrat de bassin Garon (2022/2024) porté par le SMAGGA et le SYSEG. Un des grands objectifs est la nouvelle OC. Une animation spécifique sera conduite auprès des collectivités et établissements raccordés sur le système d'assainissement du SYSEG. Décision du 30 juin. L'Agence financera 1 ETP.
- Le contrat de territoire avec la CC Dombes Saône Vallée 2022-2023 et son opération collective. 3ème recrutement. Décision du 30 octobre. L'agence financera les missions d'1 ETP.
- Le contrat du Giers. Recrutement d'un poste à venir pour l'opération collective. Soumis à la commission des aides de décembre

L'Agence organise une journée « eau et connaissance » le lundi 12 décembre 2022 de 9h30 à 16h45 à Lyon : Des avancées scientifiques sur les contaminants chimiques. Diffusion du programme et ouverture des inscriptions à venir.

En préparation pour décembre : lancement probable d'appels à projets sur la thématique « sécheresse » et « changement climatique ». à suivre !

Actualités nationales et réglementaires

Révision DERU - proposition du 26 octobre 2022 :

https://environment.ec.europa.eu/publications/proposal-revised-urban-wastewater-treatment-directive_en

Sur la thématique RSDE :

- [Note complémentaire pour les campagnes 2022 RSDE STEU : Proposition de limite de quantification pour les substances complémentaires à surveiller](#) (transmise au GT fin septembre)
- GT ASTEE « Diagnostic amont RSDE » : (*mail envoyé au GT le 24/10*)
 - Version actualisée du CCTP type d'ici la fin de l'année
 - Enquête sur l'utilisation des ressources existantes (répondre au sondage avant le 21/11)
- Un bilan de la démarche « Diagnostic amont RSDE/Plan d'actions » doit être réalisé au cours de l'année 2023 (pilote par le Ministère ou l'INERIS)

Construction du 3^{ème} plan national Micropolluants : Rien de nouveau - NB : 43 réponses au sondage « express » sur END/RSDE réalisé lors de la conférence END

Colloque « Micropolluants dans l'eau, un enjeu pour le vivant » (AEAG, OFB, Filière Française de l'eau – 11 juillet à Bordeaux). Rappel des productions associées :

- [Pour une réduction des micropolluants urbains : les enseignements des 13 projets du dispositif « Innovations et changements de pratiques : lutte contre les micropolluants des eaux urbaines »](#) - Synthèse rédigée par Vivien Lecomte (Graie) et Pierre-François Staub (OFB), éditée par l'Agence de l'eau Adour Garonne – 36 pages, 2022
- [Ils parlent de micropolluants : consultez-les ! Solutions de sensibilisation recensées dans le cadre du colloque « Micropolluants dans l'eau, un enjeu pour le vivant » \(11 juillet 2022\)](#) - Aqtua et AE Adour Garonne (NB : diffusé au GT fin septembre)
- Vidéo [« Surveiller la qualité des eaux grâce à la biosurveillance »](#)
- **A venir** : synthèse de la conférence

Projet de « Sensibilisation aux micropolluants » (partenariat Veolia, Graine BFC et Graine ARA) : le Graie et l'Ascomade font partie du comité de pilotage de ce projet dont l'objet est l'organisation de d'ateliers de sensibilisation auprès du grand public :

- *2 x 6 ateliers à destination du grand public ont été faits à La Plagne (125 participants au total) et sur une communauté de communes rurale (SM BV Arroux et de la Somme - en saône et Loire => seulement quelques participants par atelier)*
- *2 x 6 ateliers supplémentaires seront faits fin 2022/début 2023, en essayant de cibler notamment les élus, et du public "non captif" (lors de festivals, dans des centres commerciaux, etc.)*
- *Des ateliers envisagés en 2023 à destinations des professionnels (artisans)*
- *En projet : l'organisation d'une journée interrégionale fin 2023, pour restituer ce qui a été fait, le diffuser et faire le lien avec les démarches plus techniques de réduction à la source (donc les opérations collectives)... => nous envisageons une collaboration - synergies avec notre conférence END déjà planifié à cette même période.*
- *Deux copil prévus en 2023 (sur 1/2 journée) dont un en début d'année sur la construction de la journée !*

Actualités du Graie

Evénements

- 13/10 Conférence autosurveillance des systèmes d'assainissement (et lien avec le diag amont)
 22/11 Journée OSR – Observatoire des sédiments du Rhône
 5/12 DLC Novatech – l'eau dans la ville (3-7 juillet 2023)

Publications :

- OTHU - 20 ans de recherche pour l'action
- OSR – 10 ans de recherche
- Co-UDLabs (à venir) – attentes et besoins en H.U. au niveau européen

Partenariats / événements

- 14/11 Réseau Promise - Entre impacts écologiques et ruptures de stock, quels choix pour l'antibiothérapie de demain ?
 23/11 Carrefour de l'eau - Dijon conférences eaux pluviales
 1/12 Webinaire OFB Arceau – le secteur de la santé face aux micropolluants – prendre aussi soin de l'eau
 25/11 Conférence CNFPT – La ville perméable

Vie du réseau

Parrainages – à repreciser en début d'année

Liste nationale : étudier la possibilité de basculer sur la plateforme Expertise Territoire animée par le Cerema

2. Point sur le programme d'actions du groupe de travail régional

Le programme d'action du GT

Intitulé	Type d'action	Pilote(s)	Etat d'avancement
Autorisation de déversement d'effluents peu chargés dans un réseau EP	PRODUCTION	Sous-groupe dédié + FNCCR	FAIT (en ligne depuis avril 2022)
Articulation entre le service END et le service urbanisme (permis de construire, etc.)	ECHANGES	Manon et Jessica (Grand Lac)	FAIT (réunion de janvier 2022)
Les mesures ponctuelles de terrain : quel type de matériel ? Quand et comment l'utiliser ?	ECHANGES	Sylvain (Vienne Condrieu Agglo)	FAIT (réunion de mai 2022)
Collecte des modèles de fiches de diagnostic de site	PARTAGE	Graie	FAIT (collecte de 6 exemples mis en ligne sur le site du Graie)
Prélèvements et analyses réalisées sur les rejets des entreprises : points de vigilance	ECHANGES	Présentation du REX du SILA	FAIT (présentation en novembre 22)
Modalités financières applicables aux END (redevance et « pénalités »)	PRODUCTION	Sous-groupe dédié + Relecture/compléments par Etienne	EN COURS DE RELECTURE PAR LA FNCCR
La Foire Aux Questions sur la gestion des END	PRODUCTION	Graie + sous-groupe dédié pour relecture	EN COURS par Vivien
Caractérisation des rejets admissibles aux réseaux (dont valeurs limites micropolluants)	PRODUCTION	Sous-groupe à constituer	LANCÉ en novembre 22
Inventaire des prétraitements par type d'effluents/activités (restaurant, garages, boulangerie, effluent avec température élevée, etc.) : « donner les clés pour permettre à un technicien END de donner un avis sur une proposition de prétraitement »	PRODUCTION	Sous-groupe à constituer (L' Ascomade a fait un « Catalogue de présentation des exemples de solutions techniques mises en place dans les entreprises », qui peut constituer une amorce et un complément à ce travail)	A LANCER EN 2023 (Présentation du catalogue de l' Ascomade par Muriel lors d'une prochaine réunion)
Echanges sur l'utilisation d'outils intégratifs : échantillonneurs passifs et bioessais	ECHANGES	Présentation des résultats du projet BIOMETRI par l'AERMC / REX de Grand Chambéry et Cluses qui ont participé à ce projet	1^{ère} réunion 2023
Note sur « l'articulation entre les services END et urbanisme » : recenser étape par étape les pratiques existantes ainsi que les leviers sur lesquels on peut s'appuyer »	PRODUCTION	Sous-groupe à constituer (dont Grand Lac)	?
Relationnel avec les établissements (posture , soft skills), appui de la hiérarchie	ECHANGES	Retour d'expérience d'un membre du GT	?

Les chantiers en cours du groupe de travail

Catalogue de prétraitement

L'objectif est que les chargés de mission disposent de références pour pouvoir conseiller les entreprises sur les prétraitements.

L'ascomade a réalisé un travail en ce sens.

L'IRH a réalisé une étude sur 22 activités de PME-PMI en 2010 sur les territoires de Grand Chambéry et de la CALB, pour le compte du CISALB. Chaque activité fait l'objet d'un dossier avec présentation de l'activité, les rejets déchets et produits dangereux, les solutions pour ce secteur d'activité et une bibliographie complémentaire. L'ensemble de l'étude a été mise à disposition de tous, en ligne sur le site du Graie. La partie prétraitement est probablement à mettre à jour et compléter.

Le groupe de travail devrait étudier les compléments nécessaires à ces deux productions pour répondre aux besoins des chargés de mission.

Lien END et Urbanisme

... suites à voir en 2023

Formations

Suite au succès de la première édition organisée à Loire Forez, le Graie, Sépia et VL propose de reconduire la formation les 6-7 avril 2023 et cherchent une collectivité pour les accueillir, avec un site (type atelier municipal ou intercommunal) pour faire les travaux pratiques. Valence et Saint Etienne sont partant pour étudier la possibilité d'accueillir la formation. Sinon, Loire-Forez également partant pour renouveler le partenariat. A suivre !

3. Précautions et recommandations analyses et prélèvements dans l'entreprise

Ce thème fait partie des « thématiques d'intérêts » identifiées par les membres du GT lors de notre brainstorming de début d'année. L'idée était d'échanger ensemble sur :

- Les problématiques rencontrées sur vos territoires (en particulier concernant les prestataires...)
- Les points de vigilance à avoir pour disposer de données fiables
- Les questionnements...

Emilie Frachisse de Valence Roman Agglo et Alice Porcherot du SILA ont formalisé ensemble les précautions et recommandations pour la réalisation des analyses et prélèvements dans les entreprises.

La présentation est jointe au compte rendu.

La présentation faite est très structurée, complète et n'a appelé que peu de commentaires (peut-être aussi faute de temps).

Il serait intéressant de collecter les fiches de suivi, fiches de contrôle, réalisées par les différentes collectivités pour les partager.

Nous proposons de :

- reprendre un peu la mise en page ;
- compléter les recommandations d'exemples de fiches de suivi
- faire une relecture collective
- publier les recommandations très rapidement

4. Caractérisation des rejets admissibles et des valeurs limites aux réseaux

Pourquoi travailler sur cette thématique ?

1. Ce que le GT END du Graie a publié sur ce sujet n'est plus satisfaisant en l'état :

Dans notre document « Pour la rédaction du volet END dans les règlements d'assainissement » (2014), nous avons classé « les prescriptions techniques pouvant être imposées par la collectivité » en trois rubriques :

1. Les préconisations sur les installations privatives
2. Les règles de contrôle des rejets
3. La caractérisation des rejets admissibles

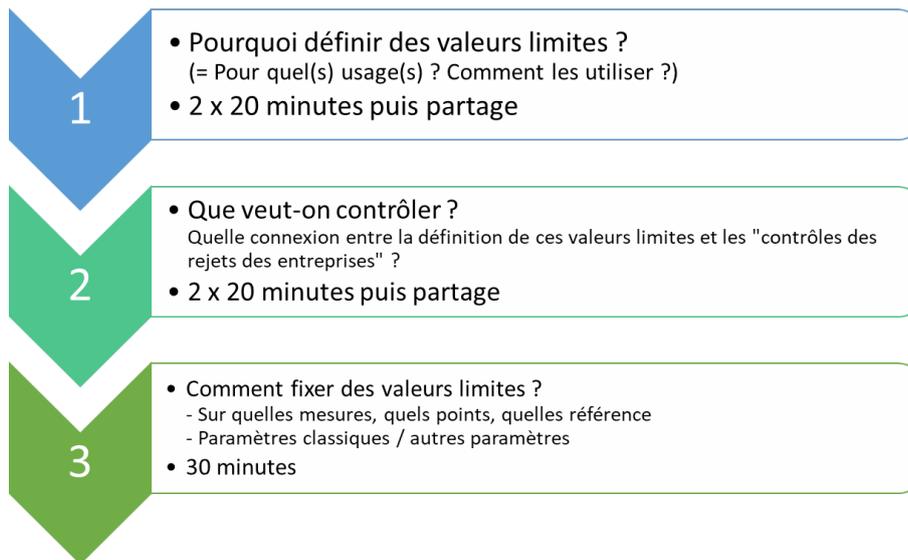
La partie relative à « la caractérisation des rejets admissibles » (pages 6 à 8) n'est plus satisfaisante : à mettre à jour, à compléter, à améliorer »

2. Une « suite logique » au document « Modalités financières applicables aux END », dans lequel on « effleure » le sujet (car on parle de majorations financières en cas de dépassement de valeur limite/rejet non conforme)

3. Un sujet d'intérêt, soulevé dans le cadre des réflexions en cours pour la construction du 3ème plan national Micropolluants

5. Des réflexions en cours sur ce sujet dans plusieurs territoires

La réflexion



Les échanges ont permis de poser les bases sur les 2 premières question et d'effleurer la 3^e.

Les premiers résultats sont inclus dans l'annexe.

Ce travail sera poursuivi lors de la prochaine réunion

5. Prochaines réunions du groupe de travail

Jeudi 2 mars, au Graie

Mardi 23 mai, lieu à définir

ACCES A L'ESPACE RESERVE EFFLUENTS NON DOMESTIQUES

1/ Création de votre compte sur l'espace réservé

Rendez-vous sur la page <http://www.graie.org/groupe/groupe-de-travail/effluents-non-domestiques/>

Afin de vous inscrire sur cet espace réservé, il faut vous créer un compte en ligne.

Dans la colonne de droite, sous "Connexion", cliquez sur "Inscription" et complétez les informations demandées pour créer votre compte. Un e-mail automatique vous est ensuite envoyé : cliquez sur le lien pour activer votre compte.

2/ Demande d'adhésion à l'espace réservé du groupe de travail

Retournez sur la page <http://www.graie.org/groupe/groupe-de-travail/effluents-non-domestiques/>

Rentrez votre identifiant et mot de passe, puis cliquez sur "Connexion".

Une fois connecté, cliquez sur "Adhérer au groupe", et enfin sur "Envoyer la demande".

Votre inscription à l'espace réservé a bien été prise en compte et doit être validée manuellement : vous serez notifié par e-mail dès la validation de votre inscription à l'espace réservé.

3/ Vous pouvez ensuite lors de vos prochaines visites, accéder à l'espace réservé en rentrant à nouveau vos identifiants sur la même page <http://www.graie.org/groupe/groupe-de-travail/effluents-non-domestiques/>

!! L'accès à cet espace est strictement réservé aux **membres du Graie**.

